

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 87 (1961)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

46. Jeune dessinateur en bâtiment, pour bureau technique. Fabrique d'éléments en béton et ciment préfabriqués. Bâle.

48. Technicien en bâtiment ou dessinateur pour travaux de bureau. En outre, conducteur de travaux en bâtiment, pour devis, surveillance de chantier, métrés, prix de revient. Bureau d'architecture. Grisons.

50. Technicien en bâtiment-conducteur de travaux, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Oberland bernois.

52. Jeune technicien en bâtiment, pour projets et exécution de constructions nouvelles et transformations de magasins. En outre, jeune homme capable, comme apprenti dessinateur. Bureau technique. Zurich.

54. Deux architectes ou techniciens ou dessinateurs, pour travail indépendant et connaissant parfaitement la construction courante, comme collaborateurs pour : a) un important bâtiment administratif et commercial ; b) un collège primaire de douze classes ; c) un bâtiment locatif de trois étages sur sous-sol (garages). Quelques notions de français désirées. Entrée en fonction à convenir. Contrat d'engagement de deux ans ou plus après une période d'essai de un à trois mois. Bureau d'architecture. Lausanne.

56. Dessinateur en bâtiment, capable d'établir des avant-métrés et des cahiers des charges. Entrée en fonction à convenir. Place stable. Bureau d'architecture. Jura neuchâtelois.

58. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour tous travaux du bureau de construction d'une fabrique de produits alimentaires. Canton de Zurich.

60. Ingénieur civil, capable de diriger d'une manière indépendante le bureau technique d'une importante compagnie pétrolière et de superviser le programme de développement des constructions. Connaissance du français et de l'allemand indispensable. Entrée à convenir. Suisse romande.

62. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour travaux de bureau. En outre, conducteur de travaux en bâtiment, pour surveillance de chantiers aux Grisons. Bureau d'architecture, Zurich.

64. Un architecte et quelques techniciens de bâtiment, pour études, plans d'exécution et surveillance de chantiers. Constructions nouvelles et transformations de bâtiments communaux. Administration d'une grande ville de Suisse orientale.

66. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour travaux de bureau. Bureau d'architecture. Tessin.

68. Jeune dessinateur en bâtiment, pour plans de grands magasins. Bureau technique. Zurich.

70. Dessinateur en bâtiment-conducteur de travaux, pour travaux de bureau et chantier. Entreprise. Bâle.

72. Conducteur de travaux en bâtiment, pour devis, surveillance de chantier, métrés, prix de revient. Bureau d'architecture. Bâle.

74. Jeune dessinateur en bâtiment, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

76. Technicien en bâtiment ou dessinateur, pour travaux de bureau. Bureau d'architecture. Zurich.

78. Technicien en bâtiment ou dessinateur, bureau et chantier, pour tous travaux d'un bureau technique du bâtiment. Fabrique de machines. Zurich.

80. Dessinateur en bâtiment-conducteur de travaux, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Canton de Saint-Gall.

82. Technicien en bâtiment, pour plans d'exécution, avant-métrés, surveillance de chantier d'une importante usine. En outre, deux dessinateurs en bâtiment, pour des travaux de bureau et éventuellement surveillance de chantiers, l'un

pour un immeuble commercial, l'autre pour une banque. Places stables. Bureau d'architecture. Genève.

84. Technicien en génie civil, pour projets et exécution de travaux routiers et hydrauliques. Bureau d'ingénieur. Canton d'Argovie.

86. Technicien en béton armé ou dessinateur, pour des dessins de construction et des calculs statiques simples en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

88. Technicien en béton armé ou dessinateur, pour des dessins de construction et des calculs statiques simples en béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

92. Architecte, éventuellement architecte-stagiaire E.P.F., pour études. En outre, technicien en bâtiment, pour plans d'exécution, devis et avant-métrés. Bureau d'architecture. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1960 : 54, 72, 100, 250, 336, 468, 678, 936, 974, 992, 1042 ; de 1961 : 2, 22.

Section industrielle

21. Jeune ingénieur électromécanicien, pour diriger exploitation d'une centrale dans le Haut-Katanga. Entrée en fonctions et durée d'engagement à convenir. Société des Forces hydro-électriques, Bruxelles.

23. Dessinateurs techniques, connaissant si possible le français, pour bureau d'ingénieur. Equipement mécanique d'usines de ciment en France. Entrée en fonctions et durée de l'engagement à convenir. Paris. Offres en français sur formules avion du S.T.S.

25. Technicien électricien, pas au-dessus de 30 ans, pour bureau technique. Importante société internationale. Possibilité de travailler à Zurich ou Lausanne. Entrée en fonctions à convenir. Situation stable.

27. Technicien mécanicien, pas au-dessus de 30 ans, pour bureau technique d'une importante société internationale. Possibilité de travailler à Zurich ou Lausanne. Entrée en fonctions à convenir. Situation stable.

29. Technicien mécanicien. Construction mécanique générale de wagons et carrosserie. En outre, dessinateur en machines. Zurich.

31. Technicien en chauffage, pour projets et exécution d'installations de chauffage central. Connaissance de la branche sanitaire désirée. Ville de Suisse centrale.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 11 et 12 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Télécommande centralisée dans les fabriques

(Voir photographie page couverture)

Aux installations de télécommande montées dans les réseaux de fabriques sont dévolues des tâches qui diffèrent des fonctions habituellement imparties aux télécommandes classiques d'entreprises électriques. En effet, les ordres de commutation, de signalisation, d'alarme et autres sont plus complexes, parce que bien plus nombreux et doivent, par ailleurs, pouvoir atteindre simultanément un plus grand nombre de points individuels. Le système de télécommande centralisée que Landis & Gyr S.A. Zoug a mis au point pour les fabriques s'inspire de ces considérations. Il s'agit d'un procédé permettant d'actionner, à distance, des récepteurs de télécommande, au besoin portatifs — pouvant être branchés en un point quelconque du réseau — à l'aide d'impulsions à fréquence audible superposée au réseau à courant fort. L'émission des ordres et des signaux est, en principe, assurée par un émetteur central, mais lorsque les groupes d'ordres doivent partir de différents points de la fabrique, on utilise des émetteurs auxiliaires qui actionnent l'émetteur central. Le système de télécommande centralisée Landis & Gyr se distingue par sa grande souplesse de fonctionnement et surtout par l'économie qu'il permet de réaliser grâce à la suppression du réseau classique de fils très onéreux. Ainsi, cette installation est rapidement amortie.